

A Riom, le 31 janvier 2014

Communiqué de Christine PIRES BEAUNE, Députée du Puy-de-Dôme

RESERVE PARLEMENTAIRE : LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT

Le Ministère de l'Intérieur, suite à une action en justice d'un citoyen, a publié les chiffres relatifs à l'attribution de la réserve parlementaire pour les années 2011 et 2012.

En 2014, l'Assemblée nationale, par souci de transparence, a pris les devants et a rendu publique la répartition de l'enveloppe de 90 millions d'euros affectée aux 577 députés (http://www2.assemblee-nationale.fr/reserve_parlementaire/plf).

Après avoir gagné en **équité** (l'opposition étant traitée comme la majorité), la réserve parlementaire gagne aujourd'hui en **transparence**. Je salue cet effort.

Concernant la réserve qui m'est attribuée, j'ai souhaité établir des règles claires et transparentes d'attribution pour les 139 communes de la circonscription. J'avais publié sur mon blog (<http://www.christinepiresbeaune.fr>) cette répartition dès le 15 avril 2013, vous pouvez y retrouver dès aujourd'hui la répartition de l'enveloppe pour l'année 2014, ainsi que les modalités de calcul de la subvention accordée.

Rappel de la répartition de 2011 à 2014 sur la 2^{ème} circonscription du PDD

Répartition 2011 (répartition par Jean Michel – Député maire de Lapeyrouse)

- ✓ Commune de Lapeyrouse : 65 000 Euros pour la réfection de l'église
- ✓ Commune de Lapeyrouse : 10 000 euros pour réfection école et tours de la cure

Répartition 2012 (répartition par Jean Michel – Député maire de Lapeyrouse)

- ✓ Commune de Lapeyrouse : 45 000 euros pour la réfection extérieure de l'église, la réfection d'un bâtiment communal et l'acquisition d'équipements divers pour la salle polyvalente

Répartition 2013 (répartition par Christine PIRES BEAUNE – Députée, conseillère municipale de Volvic)

- ✓ Commune de St Germain près Herment : 3 000 € aménagement bar restaurant
- ✓ Commune de St Etienne des Champs : 25 000 € réhabilitation salle polyvalente
- ✓ Commune de St Rémy de Blot : 8 000 € réhabilitation place du bourg
- ✓ Commune de Châteauneuf les Bains : 25 000€ Aménagement place publique
- ✓ Commune de St Julien Puy Laveze : 3 000 € remplacement chaudière à l'école
- ✓ Commune de Mons : 6 000 € pour des travaux de voirie
- ✓ Commune de Pulvérières : 6 000 € pour des travaux de voirie
- ✓ Commune de St Avit : 1 500 € rénovation du foyer
- ✓ Commune de Pontgibaud : 6 000 € travaux accessibilité bâtiment public
- ✓ Commune de Ménérol : 5 000 € pour l'aménagement de la place du 1^{er} mai
- ✓ Commune de St Priest des Champs : 3 000 € pour rénovation bâtiment public
- ✓ Commune de Briffons : 25 000 € pour extension et réhabilitation salle des Fêtes

Permanence parlementaire – 8ter avenue Virlogeux – 63200 RIOM

Tel : 04 73 63 55 61 – Fax : 04 73 86 00 76

Mail : permanence@christinepiresbeaune.fr

<http://www.christinepiresbeaune.fr>

- ✓ Commune de St Georges de Mons : 6 000 € pour l'achat de tableaux numériques école
 - ✓ Commune d'Artonne : 15 000 € agrandissement groupe scolaire
 - ✓ Commune de St Quintin sur Sioule : 20 000 € pour construction d'un bâtiment public
 - ✓ Commune d'Ayat sur Sioule : 3 000 € pour la réfection du mur du cimetière
 - ✓ Commune de St Myon : 8 025 € pour construction d'un bâtiment public (réserve ministère intérieur).
-
- Centre d'information droits des femmes : 1000 €
 - Centavia : 5 000 € pour le 100^{ème} anniversaire de la Batterie Fanfare de Chapdes
 - Comité des Fêtes de Voingt : 1 500 € pour Festi'Voingt